



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

CONVENTION D'ENTENTE SENIORS – D4

Saison 2018 – 2019

A adresser au district avant le 15 septembre 2018

Entre les clubs de :

Et de :

Il est créé une équipe Catégorie SENIORS, entre les joueurs licenciés dans ces clubs. Elle disputera le championnat D4 de District.

Cette équipe peut accéder à la D4 EXCELLENCE, mais ne pourra pas accéder en D3 à l'issue de la saison en cours.

Elle peut inscrire 6 joueurs mutés sur la feuille de match.

Club gérant l'entente :

Lieu des rencontres :

Couleur des maillots :

Responsable de l'équipe : Nom : Prénom :

Adresse :

.....

☎ D : / / / /

☎ T : / / / /

À le

Signature du Président

Signature du Président

Et cachet du club gérant

Et cachet du second club

Réception de la demande au district :

Décision de la commission départementale sportive du :

Entente autorisée sous le N° :

Entente refusée pour le motif suivant :

Nota : En cas de demande, ce document servira d'attestation près des clubs rencontrés